

Les brèves de Jury

Décembre 2022



25, rue principale 57245 JURY

tel : 03.87.38.11.12

mail : mairiejury@wanadoo.fr

site web : www.mairie-jury.fr/

Le mot du maire.

Au moment où j'écris ces quelques mots, il est temps pour tous de préparer les fêtes de fin d'année. Elles devront encore une fois se dérouler en prenant en compte le COVID, mais aussi la grippe. Continuer à appliquer les gestes barrières nous permettra de nous protéger et de protéger les autres.

Cette année il nous faudra aussi tenir compte des appels à la sobriété énergétique. L'enjeu est simple, faire des efforts collectivement en baissant notre consommation électrique pour éviter la pénurie d'électricité et les risques de coupures.

Comme tout un chacun, la commune participe à ses efforts. Et ce sont tous ces petits gestes qui mis bout à bout permettront finalement de limiter suffisamment la consommation électrique pour passer l'hiver sans encombre. Si ce n'était pas le cas, la commune se prépare aussi pour vous aider et vous accompagner.

Mais à l'approche de Noël, gardons espoir en des jours meilleurs.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes.

Le Maire de Jury

Stanislas SMIAROWSKI



Comme chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de Jury s'est parée de ses plus beaux atours. Mais cette année il a été nécessaire de faire avec la situation énergétique actuelle et les appels à la sobriété. Ainsi les seuls éclairages installés à l'entrée de la mairie et à l'entrée de la salle polyvalente sont équipés de led, permettant de réduire la consommation de ses équipements. De plus, la durée d'allumage a été réduite d'un quart par rapport aux années

précédentes, en se concentrant principalement sur les périodes de présence des enfants. Pour compléter ces décorations lumineuses, des sapins et des décorations ont été installés au square près de la mairie, à l'entrée du village, côté complexe sportif et à l'école. Et comme depuis quelques années maintenant, *les Bricolos* ont déposé quelques décorations pour égayer la commune.

Si nous ajoutons à cela les décorations mises en place par chacun d'entre vous, notre village aura des airs de fêtes en ce mois de décembre qui ravira petits et grands.

Nous vous rappelons néanmoins les recommandations de sobriété et nous vous encourageons à privilégier les illuminations équipées de led et à réduire la durée d'allumage. Ceci afin de limiter vos dépenses énergétiques et d'éviter collectivement toute situation de tension extrême sur le réseau électrique et les possibles délestages qui s'en suivraient.

Si malheureusement l'hiver était plus rude que la normale, et si les mesures de réduction et d'économies d'énergie faites par tous non suffisantes, et que Jury venait à être concernée par une mesure de délestage, nous vous en informerons la veille, via panneaux Pocket, Facebook et par mail pour les personnes inscrites sur notre liste de diffusion.

Une fois les fêtes terminées, L'Eurométropole de Metz et la commune de Jury vous proposent de donner une seconde vie à votre sapin. Apportez-le (uniquement les sapins naturels sans décoration ni sac) 5 rue des Jardins (à côté de la salle de convivialité), dans l'espace dédié. Il sera ensuite broyé et utilisé pour le paillage des espaces verts de la commune.



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury : <https://www.facebook.com/communedejury.7>. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Les nouvelles du club Loisirs et détente de JURY

Comme chaque année l'association a participé avec ses fidèles équipes de bénévoles à la vente des « Brioches de l'Amitié » au profit de l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et Adultes Déficients de l'Agglomération Messine). 200 brioches ont été vendues les 4 et 5 octobre 2022 et une somme de 1 001,00 € a été collectée et entièrement reversée à l'AFAEDAM.

Pour fêter le beaujolais nouveau, le mardi 22 novembre 2022, 48 de nos adhérents ont répondu à notre invitation à la salle de convivialité où un repas leur a été offert.



Commémoration du 11 novembre

A l'occasion du 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, le maire a déposé une gerbe devant le monument aux morts, en présence des représentants de l'union des anciens combattants et des portes drapeaux.



Les écoliers de Jury récompensés

Le soleil était au rendez-vous malgré la fraîcheur automnale. Et c'est pour la Ste Catherine, le 25 novembre que les élèves de l'école élémentaire sont venus planter leurs 2 arbres fruitiers gagnés pour le 1er prix au concours " Je fleuris la Moselle à l'école ".

Mille questions ont fusé et Bertrand notre jardinier bénévole s'est prêté volontiers à cette séquence pédagogique. Mais il faudra se montrer un peu patient avant la récolte !



Réaménagement du plateau sportif de Jury

Le conseil municipal vient d'entamer un nouveau projet, à savoir la construction d'un local d'associations situé à la place des anciens wagons.

En effet, le conseil vient de valider le projet de construction d'un bâtiment de 180 m2 couverts composés de salles, cuisine et dépendances et d'un hall extérieur couvert de 140 m2. Après réaménagement du plateau sportif, cette maison des associations se tiendra dans un parc très arboré.



A ce stade la commune a sollicité l'Etat, le département de la Moselle et l'Eurométropole de Metz pour obtenir les subventions qui permettront de valider le budget de ce projet. En fonction de la disponibilité des entreprises et du matériel, le début de construction pourrait se faire fin d'année 2023 et pour une durée d'un an environ.

Les brèves du Conseil

Dans le cadre des bâtiments communaux

- Réalisation et pose d'une plaque inaugurale pour le périscolaire
- Achats d'une table d'écolier, d'un siège, d'un ordinateur portable pour l'école maternelle
- Travaux d'extension de la VMC dans une classe de l'école
- Achat d'une pompe de secours pour le chauffage du périscolaire et de la salle polyvalente
- Achat d'électrodes pédiatriques pour les défibrillateurs
- Travaux de mise en conformité des réseaux eaux usées et eaux pluviales des bâtiments communaux

Divers

- Subvention à l'association "Loisir et détente" de JURY
- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Eurométropole de Metz pour la poursuite du point de collecte des textiles, linges de maison et chaussures qui se situe rue des jardins
- Suite aux observations de la Caisse d'Allocation Familiale, révision des tarifs du périscolaire au 1er janvier 2023
- Demande de subvention à l'Eurométropole de Metz pour un projet de signalisation routière

JURY BADMINTON CLUB

Une cinquantaine de passionnés de badminton ont repris dès septembre dernier le chemin des courts au complexe sportif du Val Saint-Pierre de Jury :

5 créneaux d'entraînement sont proposés aux adultes, compétiteurs ou pas :

- lundi de 19h30 à 22h15,
- mardi de 12h00 à 13h30,
- mercredi de 20h15 à 22h15,
- jeudi de 12h15 à 13h30,
- dimanche de 9h30 à 11h45.

2 créneaux d'entraînement sont proposés aux jeunes :

- lundi de 18h00 à 19h30,
- mercredi de 19h15 à 20h15.



Les jeunes compétiteurs sont invités à participer aux étapes du « Circuit Jeunes de Moselle » qui se déroulent jusqu'en mai 2023. Les adultes compétiteurs sont engagés dans 3 divisions départementales : D1, D5 et vétérans.

Le lundi 19 décembre 2022, un stage de badminton est prévu :

- le matin, pour des enfants natifs de 2009 à 2017, l'après-midi, pour des enfants natifs de 2009 à 2014.

Ce stage sera encadré par une animatrice diplômée, Lucile MENIERE de la Ligue Grand Est de Badminton.

Pour tout renseignement concernant les activités de l'association Jury Badminton Club, vous pouvez prendre contact auprès de l'un des correspondants suivants :

- Yannick SCHNEIDER, président, 07 70 96 36 08, yans2108@gmail.com

- Jean-Marie PARISOT, secrétaire, 06 08 67 29 61, jean-marie_parisot@orange.fr

Passage sous le pont SNCF

Suite aux travaux effectués par l'Eurométropole de Metz, un trottoir a été créé sous le pont SNCF à l'entrée du village pour permettre un accès piéton sécurisé entre le centre de la commune et le complexe sportif et la zone d'activité du Breuil.

La chaussée sous le pont a ainsi été rétrécie, ne permettant plus que le passage d'un véhicule à la fois. Ainsi une zone de circulation alternée a été mise en place, délimitée par les deux panneaux suivants :



Situé sur la rue de Metz lorsque vous rentrez dans le village ce panneau vous impose de céder le passage aux usagers qui arrivent en sens inverse.



Situé sur la rue principale avant le pont lorsque vous sortez du village ce panneau vous donne la priorité par rapport aux véhicules en face. **Mais il donne seulement la priorité à l'engagement.** Ce qui signifie que si, à votre arrivée, un véhicule est déjà engagé dans le passage rétréci, vous devez le laisser en sortir avant de vous engager.

La zone rétrécie ne se limite pas à la longueur du pont, mais commence 5 mètres avant côté rue de Metz. C'est sur toute cette longueur que s'applique les règles de circulation rappelées ci-dessus.

Le respect des 30 km/h, applicable dans l'ensemble du village, facilite et sécurise le passage des véhicules sous le pont SNCF.

Visite du Saint Nicolas

L'école de Jury a eu la visite du Saint-Nicolas le 6 décembre au matin.

Il a commencé par les classes de maternelle. Les enfants étaient contents de le voir, certains un peu impressionnés, et pourtant ils ont eu de la chance, le père fouettard n'était pas présent.

Après avoir chanté une jolie chanson, les enfants ont eu le bonheur de recevoir un St Nicolas en chocolat, beaucoup moins impressionnant celui-ci. La classe des

tout petits et des grands de maternelle, a confectionné un joli cadeau pour le St Nicolas. Il était enchanté de ce présent.



Halloween à Jury

Le 31 octobre a eu lieu la soirée d'halloween. Quel plaisir de retrouver les petits monstres de Jury après deux ans d'absence.

Une soirée haute en couleurs et en monstres, petits et grands.

Bravo aux parents pour la confection de mets toujours aussi monstrueux.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Eurométropole de Metz (dit PLUi) est un document qui réglementera l'urbanisme sur le territoire des 45 communes dès 2024.

Son élaboration a été engagée en mars 2019. La phase d'études et d'échanges avec les élus, les administrations et le public, a permis d'aboutir à un projet qui sera validé par les élus métropolitains au 1er trimestre 2023.

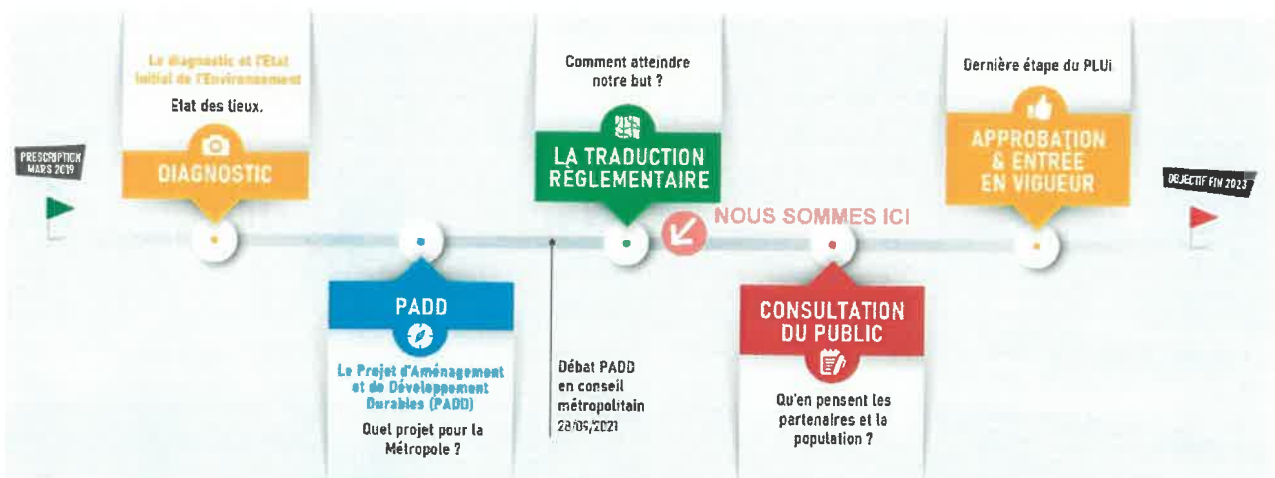
Ce PLUi repose sur un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ayant fait l'objet de deux débats en Conseil métropolitain (septembre 2021, puis avril 2022 suite à l'intégration de la commune de Roncourt)

Les habitants peuvent s'exprimer, émettre des demandes et remarques dans les registres présents dans les mairies et à la maison de la métropole, ou en adressant un courriel à plui@eurometropolemetz.eu.

Le projet de PLUi validé début 2023 sera transmis pour avis aux administrations concernées, dites « Personnes Publiques Associées » (Etat, Région, Département, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture, parc naturel régional, syndicat du SCOT, etc.). Leurs avis pourront être consultés lors de l'enquête publique.

En effet, il sera possible pour la population de consulter l'intégralité du projet de PLUi et de s'exprimer à son sujet lors de l'enquête publique qui aura lieu dans les prochains mois. Le dossier complet sera accessible dans les mairies, à la maison de la métropole, mais aussi sur internet. Puis, le PLUi sera finalisé et approuvé début 2024.

Vous trouverez plus d'informations sur la procédure et de nombreux documents dont les cahiers thématiques composant le diagnostic territorial, sur le site du internet dédié au PLUi : plui.eurometropolemetz.eu



Directeur de publication : Stanislas SMAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.